



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1381

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Poursuite du programme d'échange entre des habitants de quartiers en renouvellement urbain dans l'agglomération lyonnaise - Demande de subvention au FEDER dans le cadre du projet urbain intégré du Grand Lyon

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrôt, Thévenot, Thivillier, Toulerson, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1381**

commission principale : urbanisme

objet : **Poursuite du programme d'échange entre des habitants de quartiers en renouvellement urbain dans l'agglomération lyonnaise - Demande de subvention au FEDER dans le cadre du projet urbain intégré du Grand Lyon**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 2003, la Communauté urbaine de Lyon conduit des échanges entre habitants responsables bénévoles de différents quartiers en renouvellement urbain de l'agglomération inscrits en politique de la ville.

Financés par les fonds européens et par la Communauté urbaine, ces échanges d'habitants portent sur des thématiques aussi variées que : le renouvellement urbain, le logement, le développement économique et social, le lien avec les publics isolés, la vie associative locale, la participation des habitants et la concertation.

Les participants sont choisis localement en fonction de leur implication et/ou des responsabilités bénévoles qu'ils assument dans leur quartier. Parmi les effets positifs, les participants aux échanges européens font valoir l'intérêt que représente l'ouverture à d'autres sites et donc à d'autres réalités urbaines, la transmission d'expériences et le dialogue autour des bonnes pratiques, des réussites mais aussi des limites à leur action, etc. L'ensemble de la démarche permet aux participants de porter un nouveau regard sur les projets de renouvellement urbain en cours chez eux, favorise des évolutions personnelles positives, conduit à une meilleure confiance en soi, une plus grande ouverture et un élargissement du cadre relationnel des personnes à l'échelle de l'agglomération. La fonction d'intermédiaires utiles que jouent ces habitants entre la population des quartiers et les institutions en est ainsi améliorée.

Matériellement, cette démarche combine deux programmes complémentaires :

- un programme consistant à organiser des visites où des habitants de Berlin ou Bruxelles viennent prendre connaissance de ce qui se fait dans l'agglomération et échanger avec leurs voisins Français. Lors de chacune de ces visites, ce sont, côté français, 100 à 150 personnes qui sont mobilisées. En alternance, des délégations de 8 ou 10 habitants français rendent également visites à leurs homologues des villes de Berlin et Bruxelles selon le même principe,

- un deuxième programme concerne la mise en réseau des participants dans l'agglomération elle-même. Ces derniers se reçoivent d'un quartier à l'autre et échangent sur les situations locales, les bonnes pratiques utiles à leurs associations locales, leur rôle dans la concertation sur les projets. Ce réseau d'agglomération des habitants en renouvellement urbain regroupe actuellement une soixantaine de personnes et il a été décidé de l'élargir progressivement.

Les bilans réalisés montrent des effets très positifs :

- désenclavement des participants,
- apport de compétences pour leurs activités,

- meilleure capacité à analyser les enjeux des projets de renouvellement urbain et à s'exprimer sur ce sujet vis-à-vis des institutions,

- dynamisation d'un point de vue général, visible notamment par les initiatives que prennent directement les participants pour approfondir les échanges, voire monter eux-mêmes en direct des actions complémentaires avec leurs homologues de Berlin.

Le suivi de ce projet est assuré par un comité de pilotage regroupant les élus de la Communauté urbaine, ceux des communes, les services techniques concernés et des habitants bénévoles volontaires. Les communes parties prenantes de cette démarche sont actuellement Lyon, Vénissieux, Vaulx en Velin, Oullins et Saint Fons. Il a été décidé d'élargir l'accès à ce réseau aux autres communes en renouvellement urbain qui le souhaitent et d'augmenter progressivement le nombre des participants.

Le projet d'ensemble est piloté par la Communauté urbaine qui a recours à deux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage désignées sur la base d'un appel d'offres lancé en 2007 :

- la première porte sur l'organisation des sessions d'échanges européens. Un à deux échanges dans chaque sens ont lieu chaque année,

- la seconde porte sur l'animation du réseau qui s'est constitué entre les sites concernés de l'agglomération lyonnaise. Elle prévoit une réunion tous les deux mois du réseau sur la base d'un ordre du jour défini par les membres du réseau et ciblé sur des échanges concrets d'initiatives associatives.

Le coût global de cette action de réseau habitants européens et dans l'agglomération lyonnaise comprend les deux assistances à maîtrise d'ouvrage, les déplacements à l'étranger (8 habitants + 2 accompagnateurs chaque fois), la location d'autocar, l'hébergement, le déjeuner, le dîner, l'interprétariat et les visites guidées et la réalisation de bilans réguliers.

Le programme d'échanges d'habitants des quartiers en renouvellement urbain fait partie intégrante du projet urbain intégré du Grand Lyon. Le coût total de l'accompagnement de ces réseaux sur 3 ans, entre 2009 et 2011, est de 269 486 €. Une subvention à hauteur de 50 % du montant total, soit 134 743 €, est demandée au Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du projet urbain intégré FEDER Fonds structurel européen (FSE) du Grand Lyon ; les 50 % restants étant à la charge de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite de l'accompagnement des réseaux d'échanges entre des habitants de quartiers en renouvellement urbain au niveau de l'agglomération lyonnaise et au niveau européen dans un calendrier de réalisation couvrant les années 2009, 2010 et 2011, pour un montant total de dépenses évalué à 269 486 €.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter une subvention de fonctionnement du FEDER auprès de la préfecture du Rhône dans le cadre du projet urbain intégré FEDER FSE du Grand Lyon, pour un montant de 134 743 €,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - La recette de fonctionnement en résultant, soit 134 743 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - compte 747 700 - fonction 820 - opération 855.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.